

Barbara Knapiak

Université Jagellonne
de Cracovie

À LA RECHERCHE DES
TRACES DE LA SUBJECTIVITÉ.
LA POLOGNE DANS LES MA-
NUELS FRANÇAIS D'HISTOIRE

« Plus on est subjectif (...) et plus on est objectif ». Cette constatation de Catherine Kerbrat-Orecchioni (2009 : 171) nous sert de prétexte pour la présente analyse qui cherche à relever la subjectivité de la représentation linguistique de la Pologne dans le discours des manuels d'histoire, tendant a priori vers l'objectivité. Afin de procéder à l'identification des lieux d'inscription de la subjectivité, il convient au préalable de situer dans le cadre de l'approche discursive les vingt-sept manuels d'histoire étudiés pour démontrer par la suite les marques de l'objectivité. L'analyse de la subjectivité constitue l'enjeu principal des recherches présentées.

I. DISCOURS DE TRANSMISSION DES CONNAISSANCES

Le discours n'est certainement pas une notion facile à cerner. L'une des tentatives de sa définition consiste à présenter une série d'oppositions classiques dans lesquelles entre cette notion, à savoir : discours vs phrase, langue, texte et énoncé (Charaudeau 2002 : 185–186). Parmi les traits les plus caractéristiques du discours, la mise en valeur du sujet d'énonciation est particulièrement importante pour cette analyse, de même que le caractère interactif du discours, sa contextualisation inévitable, toutes les marques d'ancrage spatio-temporel de l'énonciation ainsi que son ouverture vers la psycho- et sociolinguistique (Dubois 2007 : 151). Qui plus est, dans l'une de ses acceptions, le discours implique un usage restreint du système de la langue, ce qui permet de procéder à l'identification des types de discours. Sur cette base, le discours de transmission des connaissances est défini par la linguistique française comme celui qui a pour but la diffusion, la vulgarisation, la formation ou l'enseignement (Beacco 1995 : 32). Généralement, les types de discours acceptés aussi bien par les linguistes français que polonais comprennent notamment : le discours scientifique, le discours de vulgarisation scientifique et le discours didactique. Étant donné que les manuels qui font l'objet de l'analyse relèvent du domaine de l'histoire, nous allons également nous intéresser au discours historique.

Le **discours scientifique**, appelé par Daniel Jacobi « primaire » (1999 : 129), est adressé aux spécialistes par les spécialistes. De prime abord, son caractère paraît souvent hermétique en raison du langage et de l'imaginerie scientifique singuliers, voués

à assurer l'objectivité. Le recours aux divers univers sémiotiques, lettres, chiffres, formules et symboles, répond d'ailleurs au même objectif. En ce qui concerne les moyens lexicaux, le discours scientifique puise à la terminologie qui se fonde sur la règle de bi-univocité et qui se caractérise par la monosémisation. Sur le plan syntaxique, les tournures impersonnelles et passives dominent.

Le **discours de vulgarisation scientifique**, classé soit parmi les discours scientifiques soit parmi les discours éducatifs (Jacobi 1999 : 129 ; Nocoñ 2009 : 32–33), se trouve à cheval entre son origine scientifique et le public visé, composé de lecteurs non spécialistes. Pour cette raison, sa richesse linguistique empruntée au discours scientifique est perfectionnée par l'approche communicative. Aussi la reformulation dans son sens large joue-t-elle un rôle fondamental à travers la double dénomination, la coréférence, les définitions et paraphrases (Jacobi 1987 : 59–107).

Conformément à la notion française de didacticité, tout discours de la vie quotidienne est potentiellement susceptible d'être identifié comme **discours didactique** (Moirand 1993 : 9–20). Le manuel scolaire, en tant que genre de discours, répond à tous les critères de la didacticité et se distingue des autres discours de transmission des connaissances : premièrement, par la contrainte scolaire qui implique un lieu et destinataire déterminés ; deuxièmement, par un programme d'éducation et une évaluation des résultats obligatoires. Le tournant du XX/XXI^e siècle est témoin d'une évolution considérable qui vise, entre autres, à faire diminuer la place de l'auteur dans le discours des manuels (Grossmann 2007 : 9–23) et qui se manifeste en particulier par la juxtaposition de documents provenant de diverses sources énonciatives. Cependant, sans prendre en charge le contenu des discours enchâssés, l'énonciateur n'en est pour autant pas moins responsable de leur choix ou contextualisation.

La spécificité narrative du **discours historique** exige de le distinguer des autres discours scientifiques. D'un côté, il comporte la narration de l'historien ; de l'autre, plusieurs sujets énonciateurs prouvent leur présence à travers les documents de référence cités ou évoqués : c'est l'historien qui par sa décision donne la parole « aux autres ». Les chercheurs du XX^e siècle se sont vivement intéressés à la subjectivité de la narration historique au point de, à un certain moment, mettre en cause la scientificité du discours historique¹.

II. MANUELS FRANÇAIS D'HISTOIRE

1. PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT

L'analyse concerne vingt-sept manuels d'histoire qui ont été publiés dans les années 2001–2012 par sept maisons d'édition françaises : Belin, Bordas, Bréal, Hachette, Hatier, Magnard et Nathan ; deux manuels, publiés ensemble par Nathan et Klett, résultent de la coopération franco-allemande dans ce domaine. Destinés à l'usage des apprenants dans les lycées généraux, tous ces ouvrages ne sont pourtant pas conformes

¹ Cf. K. Pomian, 1975, L'histoire de la science et l'histoire de l'histoire, *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations* 5 : 935–952 ; H. White, 1987, *The content of the form. Narrative discourse and historical representation*, London : The John Hopkins University Press.

au même programme d'enseignement. Suite à la réforme importante du lycée entamée en 2010, les manuels d'histoire publiés en 2010, 2011 et 2012 correspondent déjà au nouveau programme.

2. OBJECTIVITÉ

Les marques de l'objectivité sont repérables continuellement au sein des manuels. Sur le plan lexical, le discours abonde en moyens linguistiques propres aux discours scientifique et de vulgarisation scientifique, notamment : l'emploi de la terminologie (*stratégie de Blitzkrieg*), les définitions abrégées de la terminologie (*Axe – l'Allemagne et ses alliés, l'Italie et le Japon, liés par un acte tripartite en septembre 1940*), les choix dénominatifs à priori neutres (*dirigeant communiste, grèves ouvrières*), les coréférences (*la coupole du Reichstag (le Parlement allemand)*).

Sur le plan syntaxique, la précision des informations fournies est garantie par le recours fréquent aux phrases simples ou complexes coordonnées, à compléments circonstanciels de temps et de lieu (*Karol Wojtyła, prêtre polonais, ancien archevêque de Cracovie, est élu pape le 16 octobre 1978 ; il prend le nom de Jean-Paul II*). Le même objectif est atteint grâce aux énumérations multiples (*Allemands, Italiens, Polonais viennent se réfugier dans une France qui les accueille [...]*).

Sur le plan discursif, la grande diversité des sources énonciatives est favorisée, au point que la narration continue, prise en charge par le sujet énonciateur-auteur, se voit parfois réduite à quelques phrases ou paragraphes à peine. Les manuels contiennent de nombreux dossiers composés de documents authentiques, extraits de discours, relations des acteurs des événements : la multitude des voix est censée restreindre au minimum la subjectivité du discours. L'emploi des documents considérés comme neutres, puisque dépourvus de narration (cartes, graphiques, statistiques, chiffres, dates) permet d'atteindre le même objectif.

3. SUBJECTIVITÉ

La présente analyse des traces de la subjectivité suit l'ordre chronologique de l'histoire polonaise, tout en respectant deux axes. Premièrement, la subjectivité se manifeste à travers toutes les marques de l'énonciation au sein du discours : il s'agit de la subjectivité textuelle et discursive décrite par Catherine Kerbrat-Orecchioni (2009 : 151–158), subjectivité qui s'appuie notamment sur le choix discursif de décrire un événement, sur une interprétation proposée, sur le contexte. Deuxièmement, l'analyse prend pour objet de relever les lieux d'inscription de la valorisation, évaluation, appréciation et des jugements de valeur repérables dans le discours, qu'ils soient explicites ou implicites, positifs ou négatifs. Cette approche suit les recherches sur le langage des valeurs de Jerzy Bartmiński (2009 : 131–148) et de Jadwiga Puzynina (2003 : 19–32) ainsi que les travaux d'Oswald Ducrot sur l'implicite (1972 : 69–101) et de Catherine Kerbrat-Orecchioni sur l'axiologie et l'évaluation (2009 : 132–133).

III. LA POLOGNE DANS LES MANUELS FRANÇAIS. SUBJECTIVITÉ DE REPRÉSENTATION

1. AVANT LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Peu de place dans les manuels est consacré à l'histoire de la Pologne avant le XIX^e siècle. Situé aux confins de l'Europe, le pays apparaît parfois sur les cartes, p.ex. grâce à Cracovie, ville universitaire (2/Bréal/Gaillard/2001²). Le même sort incombe à toute l'Europe de l'Est qui n'entre sur les pages des manuels qu'au milieu du XIX^e siècle, au moment où de nombreux peuples européens aspirent à l'indépendance. La situation politique des Polonais est d'habitude rapprochée à celle des Belges, Italiens ou Allemands à travers une simple énumération. Deux des manuels analysés proposent aux apprenants une courte mention et un document visuel au sujet de l'insurrection polonaise de 1830 tandis que deux autres consacrent à ces événements un dossier approfondi. Aussi les lycéens auront-ils l'occasion de découvrir l'histoire des partages de la Pologne. La façon de les représenter est pourtant susceptible de véhiculer une forte subjectivité, par exemple dans le manuel 2/Nathan/LeQuintrec/2001 (fig. 1) où les frontières de la Pologne de 1815 sont juxtaposées sur la carte avec celles de la Pologne d'aujourd'hui.

Valorisation positive : révolutions du XIX^e siècle

Tous les mouvements nationaux qui luttent pour l'indépendance au XIX^e siècle sont présentés à l'aide de la valorisation axiologique positive dans l'historiographie française, ce qui résulte en valorisation positive également de la lutte polonaise, notamment à travers l'emploi du vocabulaire essentiellement valorisant : *aspirer à, ressusciter, espoir, autonomie, indépendance*. Le lexique à valeur axiologique est combiné à celui à valeur affective : *victime des convoitises, une nation opprimée, une terrible répression*.

2. ENTRE-DEUX-GUERRES

Énumérée parmi les autres démocraties naissantes après la Première Guerre mondiale, la Pologne est rarement présentée comme un pays qui *renaît* après sa disparition de la carte en 1795. L'histoire polonaise de l'entre-deux-guerres est par la suite généralement passée sous silence à l'exception de quelques mentions et documents consacrés soit à la *guerre russo-polonaise 1920–1921* dans le contexte de la *guerre civile en Russie* soit à la question du coup d'état de 1926 qui est abordée uniquement dans le manuel franco-allemand 1/Histoire-Geschichte/Nathan-Klett/2008.

Toutefois, suite aux nouveaux programmes d'enseignement, la majorité des manuels de première publiés en 2011 mentionnent ou même détaillent un sujet relatif à la Pologne dans le cadre du nouveau chapitre, intitulé *Croissance économique, mondialisation et mutation des sociétés depuis le milieu du XIX^e siècle*. Ce sujet concerne l'immigration polonaise dans le Nord-Pas-de-Calais dans les années 1920, qui figure

² Pour les besoins de cet article, les manuels sont dénommés de la manière suivante : niveau scolaire (2, 1, T pour seconde, première, terminale)/maison d'édition/auteur/année de publication.

parfois comme exemple des mutations de la société française. Ainsi l'immigration polonaise devient-elle le thème principal d'une double-page dans trois manuels alors que trois autres manuels lui consacrent quelques documents de référence. La subjectivité véhiculée dans les dossiers ne se ressemble pas toujours, ce dont témoignent les deux études analysées ci-dessous.

Valorisation négative : immigration échouée

Le dossier dans le manuel 1/Bordas/Dalbert/2011 (fig. 2) est hiérarchisé en trois parties (A, B et C). Le premier document dans la partie A vise à présenter un point de vue neutre sur l'immigration polonaise grâce aux données statistiques et informations officielles.

Cependant, la valorisation négative portée sur l'immigration polonaise par la société française de l'époque se manifeste déjà dans l'introduction à l'étude (syntagmes nominaux *une certaine méfiance* et *un rejet*) pour trouver par la suite sa pleine expression dans l'extrait du rapport rédigé par le préfet de la région Nord-Pas-de-Calais en 1929. A travers le choix verbal et adverbial, renforcé par l'emploi de la négation, les raisons de la méfiance française sont attribuées aux Polonais :

[Les Polonais] (...) *n'ont que peu ou pas de rapports avec nos ressortissants. Loin de les rechercher, ils s'efforcent de vivre uniquement entre eux* [l'auteur souligne] (p.60).

Cette impossibilité de l'intégration est confirmée par la photographie représentant les expulsions des Polonais, ordonnées par les autorités françaises dans les années 1930. Les *mineurs polonais sont renvoyés chez eux* : le pronom réfère à la Pologne et prouve ainsi l'échec de l'immigration.

Le même dossier ne se limite pourtant pas à véhiculer la valorisation négative des immigrés polonais mais puise aussi aux moyens propres à la subjectivité affective positive. D'abord, dans la partie A, les apprenants découvrent les grands espoirs des Polonais envers la France (timbre postal représentant les Polonais, regard levé vers l'horizon, accompagné de commentaire : *aspirations des immigrés polonais*). Par la suite, dans la partie C, le tout dernier document du dossier (issu de la *Terre des hommes* d'Antoine de Saint-Exupéry) est structuré par une image allégorique qui transmet une forte subjectivité affective. En effet, le sujet énonciateur rencontre les Polonais expulsés qui, secoués par les mouvements du train, ne trouvent point de bon sommeil mais seulement les mauvais songes ; de même, victimes des secousses économiques, ces immigrés malvenus ne trouvent pas leur bonheur en France mais sont obligés de regagner la misère en Pologne. Les connotations positives des détails (*la petite maison du Nord, au minuscule jardin, aux trois pots de géranium (...) à la fenêtre*) et les moyens lexicaux (*le rapatriement forcé, une population confuse et barattée, sa misère...*) renforcent les compassion et sympathie véhiculées par l'allégorie.

Interprétation des statistiques : immigration réussie

Le dossier du manuel 1/Hachette/Zachary/2011 (fig. 3) commence par une introduction qui résume brièvement l'histoire de l'immigration polonaise en France au XIX^e

siècle et les raisons pour lesquelles les Polonais *quittent leur pays*³. Deux motifs, *répression après l'insurrection de 1830 et misère*, connotent les difficultés politiques et économiques sur les territoires polonais ; le troisième, *pogroms de 1880 et 1900*, combiné à la définition du pogrom dans le vocabulaire (*attaque en masse contre des juifs*), présuppose que de nombreux immigrés polonais en France étaient juifs.

Similairement au dossier du manuel 1/Bordas/Dalbert/2011, les premiers documents recourent aux données statistiques et à la convention officielle afin de présenter un point de vue neutre sur la question. Le document proposé par la suite, issu du même rapport du préfet de la région Nord-Pas-de-Calais que celui cité dans le manuel 1/Bordas/Dalbert/2011, est porteur de la valorisation négative sur la possibilité d'assimilation des Polonais. De surcroît, cet extrait est organisé autour de l'anaphore conceptuelle du mur qui sépare les deux nationalités, ce qui crée une image à fortes connotations négatives :

Les Polonais travaillant aux mines, vivant en groupe, n'ont que peu ou pas de rapports avec nos ressortissants. (...) Le Polonais ne recherche pas la compagnie de l'ouvrier français. Cette observation se vérifie même durant les heures de travail. Au fond de la mine comme sur le carreau ou à l'atelier, un mur invisible les sépare (p. 54).

Cependant, le dernier document qui boucle l'ensemble est un tableau représentant les données statistiques sur l'intégration des Polonais dans la région : étant donné que, à la deuxième génération, 80% des Polonais ne savent plus lire ni écrire en polonais, l'intégration semble objectivement réussie. Le temps verbal de la question n° 4 (*Quand et comment s'est effectuée l'intégration des immigrés polonais ?*) introduit le même présupposé : l'intégration s'est effectuée. Aucune mention sur les expulsions dans les années 1930 n'apparaît.

3. SECONDE GUERRE MONDIALE

Les informations sur le déroulement de la Seconde Guerre mondiale en Pologne occupent d'habitude un paragraphe à l'organisation discursive similaire. La présentation des circonstances spatio-temporelles de l'invasion allemande en 1939 est suivie d'une description dynamique des manœuvres militaires, terminées par la défaite polonaise. Le vocabulaire employé véhicule un jugement affectif (*La Pologne foudroyée, abandonnée à elle-même*) et axiologique (*invasion, envahir, sans déclaration de guerre*). La mention sur l'invasion russe le 17 septembre fait majoritairement défaut, les cartes présentent pourtant souvent la ligne de partage de la Pologne prévue dans le pacte germano-soviétique.

Choix dénomiatif : localisation des camps

La Pologne apparaît dans tous les manuels comme lieu de localisation des camps de concentration (dans le cadre de la politique raciale nazie) et des camps d'extermination (dans le cadre de la Shoah). Le choix dénomiatif incombe au sujet énonciateur-auteur :

³ Pourtant, après les partages en 1772, 1793 et 1795, l'État polonais est effacé de la carte européenne pendant 123 ans.

aussi les camps sont-ils situés *en Pologne, sur le territoire de la Pologne occupée, sur le territoire du Gouvernement général de Pologne* ou encore les cartes présentent tout simplement les noms de villes polonaises.

Deux manuels analysés se distinguent des autres par l'emploi de la dénomination *ghettos polonais*.

Subjectivité interprétative : Katyn

Dans le contexte de la Seconde Guerre mondiale, le massacre de Katyn est mentionné par quatre manuels analysés. Le manuel 1/Hachette/Lambin/2011 (fig. 4) consacre à cette question le plus de place : une photographie commentée, la transcription de l'ordre de l'exécution et, quelques pages plus loin, un exercice d'analyse basé sur deux affiches dont l'une est intitulée *Katyn, le paradis sous terre*.

La subjectivité interprétative du sujet énonciateur-auteur se révèle dans le commentaire accompagnant la photographie :

On sait aujourd'hui que ces officiers ont été exécutés d'une balle dans la nuque par le NKVD soviétique en avril 1940 (p. 102).

La valeur déictique de l'adverbe *aujourd'hui* déclenche le présupposé que la vérité sur le massacre de Katyn n'était pas connue auparavant. La valeur temporelle absolue de la constatation reste pourtant énigmatique, d'autant plus que le commentaire sur l'affiche à analyser n'aide pas l'interprétation :

(...) le massacre de Katyn est resté longtemps assez mystérieux (p. 119).

L'adverbe *assez* fragilise l'assertion tandis que l'adjectif *mystérieux* confirme que les informations sur le massacre de Katyn manquaient jusqu'à un certain moment. L'adverbe *longtemps* ne fournit pourtant pas plus de précision temporelle que le déictique *aujourd'hui*.

Une autre interprétation du massacre de Katyn est présentée par le manuel 1/Nathan/Le Quintrec/2011 :

De leur côté, les Alliés justifient leur combat par la défense de la liberté et des valeurs de la démocratie. (...) Mais pour préserver la cohésion de la Grande Alliance, les alliés anglo-saxons sont contraints de garder le silence sur l'invasion soviétique des pays Baltes et de la Pologne orientale en 1939, ainsi que sur le massacre de Katyn, ordonné par Staline en 1940 (p. 98).

La subjectivité évaluative du sujet énonciateur-auteur se manifeste dans son choix lexical, étant donné qu'il considère les Alliés *contraints* de ne pas agir et, par ce fait, privés de choix. La proposition infinitive à valeur causale, introduite par un connecteur argumentatif (*pour préserver la cohésion*) sert d'explication à ce manque d'alternative. Si les Alliés sont pourtant *contraints de garder le silence*, la déduction linguistique ne mène qu'à une seule conclusion : la possibilité de *garder le silence* présuppose que l'on pourrait le rompre, que l'on disposait d'une information qui aurait pu être prononcée à voix haute. Cette information concernait l'invasion de l'URSS en Pologne et dans les pays Baltes au début de la Seconde Guerre mondiale et le massacre de Katyn. Le connecteur *mais*, grâce à son actualisation dans la fonction concessive, ne nie point la possibilité de lutter pour la démocratie tout en passant sous silence certaines

décisions de Staline : il accentue pourtant avec force le caractère contradictoire du comportement des alliés anglo-saxons.

Perspective d'interprétation : terres prises à la Russie

Les modifications des frontières polonaises qui ont eu lieu après la Seconde Guerre mondiale font parfois l'objet d'un court commentaire :

1) *L'Allemagne perd un quart de sa superficie, essentiellement au bénéfice de la Pologne dont la partie orientale **revient** à l'URSS* (T/Bordas/Baylac/2004, p. 31) ;

2) (...) *la Pologne abandonne **les terres prises à la Russie en 1921** et voit son territoire déplacé plus à l'ouest* (T/Magnard/Casta-Doublet-Sirel/2004, p. 16) ;

3) *La Pologne reçoit des territoires allemands à l'Ouest, ce qui lui permet de compenser les annexions russes à l'Est. La Russie **reconquiert en effet les espaces qu'elle avait perdus** à la fin de la Première Guerre mondiale, et même au-delà* [l'auteur souligne] (T/Belin/Bourquin/2008, p. 18).

Sans s'attarder sur la valorisation portée sur les changements des frontières polonaises à l'ouest et à l'est, nous voudrions focaliser l'attention du lecteur sur le choix de perspective qui se manifeste à travers le lexique souligné dans les extraits cités. C'est à travers les verbes, notamment ceux préfixés en *re*, que le sujet énonciateur-auteur met en valeur l'ancienne appartenance à la Russie des territoires en question. Par conséquent, l'adoption d'une telle perspective suggère une certaine légitimité de leur réannexion.

4. LA POLOGNE DANS LE BLOC DE L'EST

La présence de la Pologne socialiste dans les manuels d'histoire a subi des modifications considérables suite à la réforme du lycée entamée en 2010.

Avant la réforme, les manuels de terminale destinés aux lycéens en filière L ou ES contenaient tout un chapitre intitulé *Le temps des démocraties populaires* et consacré à l'histoire des pays du bloc de l'Est après la Seconde Guerre mondiale. Dans le cadre de ce chapitre, sept manuels de terminale analysés proposaient aux apprenants un dossier complet sur la démocratie populaire en Pologne ; les autres signalaient son histoire contemporaine à l'aide de documents de référence ou commentaires au cours de la narration.

La mise en place du nouveau programme modifie cet état de choses. Le chapitre consacré aux démocraties populaires disparaît du programme, remplacé par de brèves mentions à l'occasion du sujet de la chute de l'URSS en classe de première et par la présentation de la RDA en classe de terminale dans le cadre du chapitre consacré à l'Allemagne. Un seul manuel se montre exceptionnel à cet égard : le manuel 1/Hachette/Lambin/2011 (fig. 5) contient une double-page qui présente les contestations en Pologne dans les années 1980.

Organisation discursive des dossiers

Le dossier dans 1/Hachette/Lambin/2011 attire l'attention du lecteur sur le début des années 1980 : la création du syndicat Solidarność, ses revendications, la mise en place de la loi martiale sont présentées au moyen de photographies, affiches, extraits de documents. Parallèlement, le tableau chronologique de la Pologne dans les années

1944–1989 sert d'outil de contextualisation. Une organisation discursive similaire caractérise six dossiers dans les autres manuels analysés : en fonction de la décision de l'auteur, l'accent est mis sur la naissance de la démocratie populaire en Pologne, les contestations et la loi martiale ou l'effondrement du régime en 1989.

Image de lutte

Les contestations constituent le sujet majeur abordé dans les dossiers concernant la Pologne. Le recours fréquent au champ lexical de la guerre s'associe au jugement de valeur clair : toutes les contestations contre les communistes sont a priori valorisées positivement. Le sujet énonciateur-auteur dans 1/Hachette/Lambin/2011 évoque le *combat* et puise au lexique essentiellement valorisant extrêmement positif du point de vue des sociétés démocratiques d'aujourd'hui : *réclamer les libertés, liberté d'expression, droit de grève*, etc.

Choix dénomiatif : année 1956

La coréférence, ce procédé de vulgarisation scientifique par excellence, facilite la transmission du savoir. Néanmoins, son emploi risque également de contribuer à la subjectivité de représentation. Les contestations de Poznań en 1956 apparaissent dans le manuel 1/Hachette/Lambin/2011 comme *révoltes ouvrières*. De son côté, le sujet énonciateur-auteur du manuel T/Magnard/Casta-Doublet-Sirel/2004 se sert des termes : *mécontentement populaire, forte mobilisation ouvrière et étudiante, rébellion polonaise*. Dans le manuel T/Hatier/Borel-Chevallier/2004, l'apprenant tombe sur : *contestation antisoviétique, situation quasi-insurrectionnelle et soulèvement* ; dans T/Belin/Bourquin/2008 : *troubles, crise et émeutes polonaises*. Ainsi dix différentes dénominations introduisent-elles dix différents degrés de subjectivité évaluative.

Subjectivité interprétative : acteurs des changements

Selon le dossier du manuel 1/Hachette/Lambin/2011, les ouvriers constituaient la force motrice des contestations dans les années 1980. L'importance de leur engagement est soulignée par les mentions récurrentes sur les grèves et révoltes dans l'introduction et le tableau chronologique. Le rôle de l'Église catholique s'avère également pour le moins primordial : il est annoncé d'abord par une constatation simple (*combat (...) appuyé par l'Église catholique*) et confirmé par la suite au moyen des photographies dont la première illustre la visite du pape Jean Paul II en Pologne et la deuxième représente Lech Wałęsa *en prières* ainsi que la confession publique des ouvriers. De surcroît, l'influence majeure de l'Église sur les événements est présumée par les questions en bas de page (*Comment expliquer la place et le rôle de l'Église catholique en Pologne depuis 1945 ?*). Le troisième acteur des contestations, à savoir les intellectuels, n'est que signalé dans le tableau chronologique. Le sujet énonciateur-auteur évoque également l'attitude contestataire générale de la société polonaise : *Le syndicat (...) soutenu par l'immense majorité des Polonais*. Les mêmes proportions dans la présentation des acteurs des événements se retrouvent dans la majorité des dossiers sur la Pologne dans le bloc de l'Est.

5. LA POLOGNE AU SEUIL DU XXI^E SIÈCLE

Avant la réforme, la Pologne démocratique a parfois été mentionnée dans les manuels en tant qu'exemple de pays ayant subi les conséquences économiques et politiques de la transformation et dont les travailleurs menacent potentiellement les Français sur le marché du travail. A présent, la place consacrée aux divers pays européens diminue en faveur de celle dédiée aux puissances mondiales, telles que la Chine, les États-Unis où même l'Allemagne. La Pologne est pourtant toujours énumérée dans le contexte de l'élargissement de l'Union Européenne en 2004.

Question de perspective : où est l'Europe ?

Le manuel T/Histoire-Geschichte/Nathan-Klett/2006 présente un discours de Tadeusz Mazowiecki sous le titre significatif : *La Pologne revient en Europe* (p. 141). A ce point de vue occidental, présupposant que la Pologne a autrefois été située en dehors de l'Europe, l'ancien premier ministre polonais propose une contre-perspective : la métaphore conceptuelle du mur et du fossé. Le mur qui séparait *l'Europe libre* de *l'Europe opprimée* n'existe plus ; le fossé entre *l'Europe riche* et *l'Europe pauvre* n'a pas encore (en 1990) disparu.

Jugement de valeur : transformations politiques

La situation sur la scène politique polonaise dans les années 1990 est parfois explicitement valorisée dans les manuels, par exemple dans T/Belin/Bourquin/2008 :

Sur le plan politique, l'absence de traditions démocratiques se fait encore sentir. C'est le cas de la Pologne (...) (p. 236).

La notion d'*absence de traditions démocratiques* porte la valeur essentiellement négative (au moins pour l'Europe d'aujourd'hui), renforcée par un moyen paralinguistique (la mise en gras) et le cotexte (le paragraphe est intitulé : *les pesanteurs politiques et économiques*).

Par contre, dans le manuel T/Magnard/Casta-Doulet-Sirel/2004, un euphémisme combiné à une perspective spécifique atténue le jugement de valeur négatif :

Ces péripéties sont au moins le signe que l'alternance fonctionne dans ces nouvelles démocraties (p. 200).

IV. CONCLUSION

Les marques de la subjectivité, dont aucun discours n'est entièrement libre, ne manquent pas de se manifester dans la représentation linguistique de la Pologne dans les manuels français d'histoire. Différentes sortes de subjectivité se révèlent au sein du discours : subjectivité explicite et implicite ; lexicale, textuelle et discursive ; valorisation positive et négative ; subjectivité interprétative, évaluative et affective. C'est aussi la question de perspective et de point de vue qui s'avère jouer un rôle primordial dans la représentation linguistique de la Pologne.

Cependant, la décision même de mentionner ou ne pas mentionner certains événements historiques constitue l'enjeu le plus important et délicat de la subjectivité. Les

nouveaux programmes d'enseignement d'histoire, introduits après la réforme, influenceront sans aucun doute la représentation de la Pologne et de toute l'Europe de l'Est aux yeux des lycéens français par la décision de renoncer au chapitre entier consacré au temps des démocraties populaires. Dans l'immédiat, la Pologne est peu présente dans les manuels français d'histoire et il semble qu'elle le sera encore moins dans l'avenir. L'absence de l'information est le tout premier plan sur lequel se manifeste la subjectivité.

BIBLIOGRAPHIE

- BARTMIŃSKI J., 2009, *Językowe podstawy obrazu świata*, Lublin : Wyd. UMCS.
- BEACCO J.-C., MOIRAND S., 1995, Autour des discours de transmission des connaissances, *Languages* 117, 32–53.
- CHARAUDEAU P., MAINGUENEAU D. (dir.) (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil.
- DUBOIS J. et al., 2007, *Grand dictionnaire. Linguistique et sciences du langage*, Paris : Larousse.
- DUCROT O., 1972, *Dire et ne pas dire*, Paris : Hermann.
- GROSSMANN F., RABATEL A., 2007, Figures de l'auteur et hiérarchisation énonciative, *Lidil* 35, 9–23.
- JACOBI D., 1987, *Textes et images de la vulgarisation scientifique*, Berne–Francfort/Main–New York–Paris : Peter Lang.
- JACOBI D., 1999, *La communication scientifique. Discours, figures, modèles*, Grenoble: Presses universitaires de Grenoble.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., 2009, *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris: A. Colin.
- MOIRAND S., 1993, Autour de la notion de didacticité, *Les Carnets du Cediscor* 1, 9–20.
- NOCOŃ J., 2009, *Podręcznik szkolny w dyskursie dydaktycznym – tradycja i zmiana*, Opole : Wyd. UO.
- PUZYŃNINA J., 2003, Wokół języka wartości, (in :) *Język w kręgu wartości*, Jerzy Bartmiński (dir.), Lublin: Wyd. UMCS, 19–34.

Summary

In search of subjectivity marks. Poland in French history textbooks

The aim of the paper is to examine subjectivity marks in the linguistic picture of Poland as identified in twenty-seven French history textbooks. Enunciation and value judgment marks observed both at the explicit and implicit levels point to a high degree of subjectivity in the linguistic picture of Poland. The analysis also reveals a steady decrease in the amount of information on Polish history in French textbooks, the source of which can largely be traced to the upper secondary school reform initiated in France in 2010.

Keywords: linguistic subjectivity, value judgment, discourse, history of Poland.

Streszczenie

W poszukiwaniu śladów subiektywności. Polska we francuskich podręcznikach do historii

Przedmiotem artykułu jest analiza subiektywności językowego obrazu Polski w dwudziestu siedmiu francuskich podręcznikach do historii. Zaobserwowane liczne ślady wypowiedzenia i wartościowania, obecne zarówno na poziomie eksplicytnym, jak i implicytnym dyskursu, świadczą o silnej subiektywności językowego obrazu Polski. Analiza pozwala jednocześnie stwierdzić, że historia Polski zajmuje coraz mniej miejsca na kartach francuskich podręczników, a źródłem istotnych zmian stała się reforma liceów rozpoczęta we Francji w 2010 roku.

Słowa kluczowe: subiektywność, wartościowanie, dyskurs, historia Polski.

Étude de documents

La révolution polonaise de 1830-1831

La Pologne, victime des convoitises de ses trois puissants voisins – la Russie, la Prusse et l’Autriche – fut rayée de la carte de l’Europe en 1795. Napoléon ressuscita la Pologne en créant en 1807 le Grand Duché de Varsovie, État vassal de la France. Mais la chute de Napoléon entraîna un nouveau partage de la Pologne au Congrès de Vienne.

En 1815, la nation polonaise est donc privée d’État. La partie annexée par la Russie, appelée « royaume de Pologne » ou « royaume du Congrès », jouit d’une certaine autonomie, mais elle se soulève contre l’autorité du tsar en 1830. Cette insurrection suscite l’enthousiasme des libéraux de toute l’Europe – notamment en France, où un intense mouvement de sympathie se développe dans l’opinion. Écrasée en 1831, la révolution polonaise symbolise la lutte d’une nation opprimée par les grandes puissances.



1. La Pologne : une nation sans État depuis 1815.

La Pologne fut partagée en 1815, au Congrès de Vienne, entre la Russie, l’Autriche et la Prusse. La partie sous domination russe et qui conserva une certaine autonomie jusqu’en 1831 est souvent appelée « le royaume du Congrès ». La « république de Cracovie » fut annexée par l’Autriche en 1846.

Fig. 1. La révolution polonaise de 1830-1831 (extrait).
Histoire 2^e. Les fondements du monde contemporain, Guillaume Le Quintrec (dir.),
Paris : Nathan, 2001, p. 272.
©Nathan 2001

Quelle est la place des immigrés dans la société française au xx^e siècle ?

2 L'immigration polonaise en France au cours de la première moitié du xx^e siècle

Dans les années 1920, alors que la France se remet de la Première Guerre mondiale, de nombreux Polonais migrent vers les grands bassins industriels du Nord-Pas-de-Calais et de la Lorraine. Cette nouvelle vague d'immigration, après celle de la Belle Époque (Italiens, Belges, etc.), suscite une certaine méfiance de la part des Français, puis un rejet dans le contexte de la crise des années 1930.

A Une France attractive pour les Polonais

1 Les flux d'immigrants polonais en France (1921-1931)

a. Les étrangers en France (1921-1931)

	1921		1931	
Italiens	451 000	29,4 %	808 000	29,7 %
Belges	349 000	22,8 %	254 000	9,4 %
Espagnols	255 000	16,6 %	352 000	13 %
Allemands	76 000	5 %	72 000	2,6 %
Polonais	46 000	3 %	508 000	18,7 %
Total	1,53 million		2,71 millions	

Christophe Verneuil, *La France et les étrangers du milieu du XIX^e siècle à nos jours*, Ellipses, 2010.

NB : la 2^e colonne renvoie au pourcentage de chaque communauté dans le total des étrangers vivant en France à la date concernée.

b. Les modalités de l'arrivée en France (années 1920)

Des conventions sont signées avec la Pologne et l'Italie, respectivement les 3 et 30 septembre 1919. Elles garantissent un statut aux travailleurs étrangers : entrés légalement en France, protégés par leurs États, ils bénéficient de l'égalité salariale avec les travailleurs français. [...]

Les flux migratoires sont également organisés par le secteur privé. La Société générale d'immigration joue un rôle central. Fondée le 7 mai 1924, la SGI s'occupe de toutes les démarches nécessaires pour le compte des entreprises industrielles [...].

Christophe Verneuil, *Ibid.*



2 Timbre témoignant des aspirations des immigrés polonais installés en France

B La communauté polonaise en France dans les années 1920

3 Un préfet analyse l'intégration de la communauté polonaise dans le nord de la France

Vous avez bien voulu me demander de vous renseigner sur la moralité générale des immigrés polonais et sur leur aptitude à s'assimiler à nos nationaux.

L'étude de ces deux questions appelle au préalable une rapide comparaison du Polonais vivant dans les milieux agricoles au Polonais travaillant aux mines. Tandis que les premiers, intimement mêlés aux éléments indigènes, vivent de la vie française et sont ainsi amenés à se plier, sans même s'en apercevoir, aux coutumes et usages français, les autres, vivant en groupes, en cités, n'ont que peu ou pas de rapports avec nos ressortissants. Loin de les rechercher, ils s'efforcent de vivre uniquement entre eux, encouragés en cela par leurs ministres du culte [...].

Le besoin de main-d'œuvre se faisant impérieusement ressentir dans les mines, de véritables villes polonaises se sont constituées, notamment dans l'arrondissement de Béthune. Toutes les professions y sont remplies, tous les métiers y sont exercés par les nationaux polonais. Dans de tels milieux, le Français fait figure de passant dont on ne sollicite ni la compagnie ni a fortiori l'amitié. [...]

Quelle est l'aptitude de l'immigrant polonais à s'assimiler ? La réponse est nette : aucune, quant au présent du moins.

AD Pas-de-Calais, M 6857, du préfet (P-Cal.) au ministre de l'Intérieur, 11 octobre 1929.

C Le rejet des immigrés polonais dans les années 1930



4 Familles d'immigrés polonais chassées d'un bassin minier du nord de la France

Expulsion de familles polonaises à Leforest (Pas-de-Calais) en 1934, à la suite d'une grève. Pendant les années 1930, 140 000 mineurs polonais sont renvoyés chez eux (dont 35 000 pour la seule année 1935).

5 Le rapatriement forcé des immigrés polonais

Il y a quelques années, au cours d'un long voyage en chemin de fer, j'ai voulu visiter la patrie en marche [...]. Mais les voitures de troisième abritaient des centaines d'ouvriers polonais congédiés de France et qui regagnaient leur Pologne. Et je remontais les couloirs en enjambant des corps. Je m'arrêtai pour regarder. Debout sous les veilleuses, j'apercevais dans ce wagon sans divisions, et qui ressemblait à une chambrée, qui sentait la caserne ou le commissariat, toute une population confuse et barattée par les mouvements du rapide. Tout un peuple enfoncé dans les mauvais songes et qui regagnait sa misère. [...] Hommes,

femmes, enfants, tous se retournaient de droite à gauche, comme attaqués par tous ces bruits, toutes ces secousses qui les menaçaient dans leur oubli. Ils n'avaient point trouvé l'hospitalité d'un bon sommeil. Et voici qu'ils me semblaient avoir à demi perdu qualité humaine, ballottés d'un bout de l'Europe à l'autre par les courants économiques, arrachés à la petite maison du Nord, au minuscule jardin, aux trois pots de géranium que j'avais remarqués autrefois à la fenêtre des mineurs polonais.

Antoine de Saint-Exupéry, *Terre des hommes*, Paris, © Éditions Gallimard, 1939, www.gallimard.fr.

QUESTIONS

1. DOC. 2 ET 3 Pourquoi de nombreux Polonais émigrent-ils en France dans les années 1920 ?
2. DOC. 1, 4 ET 5 Comment les effectifs d'immigrés polonais en France évoluent-ils dans l'entre-deux-guerres ?
3. DOC. 3 ET 5 Où les immigrés polonais ont-ils tendance à s'installer en France ?
4. DOC. 1 ET 3 Pourquoi les immigrés polonais suscitent-ils une méfiance de la part des autorités françaises ?
5. DOC. 3 En quoi l'intégration des immigrés polonais semble-t-elle différente selon qu'ils vivent en milieu rural ou en milieu urbain ?
6. DOC. 2 ET 5 Quel semble être le sentiment des immigrés polonais vis-à-vis de la France ?
7. DOC. 1b, 4 ET 5 Quelles politiques successives les autorités françaises adoptent-elles vis-à-vis des immigrés polonais dans les années 1920 et 1930 ?

8. BILAN DOC. 1 À 5 Expliquez la place des immigrés polonais dans la société française des années 1920 aux années 1930.

9. TICE Comparez l'expérience des immigrés polonais avec celle des immigrés italiens dans l'entre-deux-guerres. Vous vous appuyerez sur le site de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration (<http://www.histoire-immigration.fr>).

CAPACITÉS

- Prélever des informations : questions 5, 6
- Confronter des informations : questions 1, 2, 3, 4, 7
- Cerner le sens général d'un ensemble documentaire : question 8
- Utiliser les TICE : question 9

Fig. 2. L'immigration polonaise en France au cours de la première moitié du XX^e siècle. *Histoire 1^{re}*, Christine Dalbert (dir.), Paris : Bordas, 2011, pp. 60–61.

L'immigration et la société française (2)

L'immigration polonaise en France

Après la répression de l'insurrection de 1830 ou les pogroms des années 1880 et 1900, de nombreux Polonais quittent leur pays et s'installent en France. Avec la convention franco-polonaise de 1919 commence une deuxième vague d'immigration, beaucoup plus importante. 500 000 Polonais fuyant la misère s'établissent en France entre les deux guerres. Ils constituent alors la deuxième communauté étrangère de France.

➔ Quelles sont les principales caractéristiques de l'immigration polonaise ?

Doc. 1 La convention d'immigration franco-polonaise (1919)

Le gouvernement français et le gouvernement polonais conviennent [...] d'autoriser le recrutement collectif des travailleurs dans l'un des deux pays pour le compte d'entreprises situées dans l'autre. [...]
 Art. 2. Les travailleurs immigrés recevront, à travail égal, une rémunération égale à celle des ouvriers nationaux de même catégorie employés dans la même entreprise. [...]
 Art. 3. Ils jouiront de la protection accordée aux travailleurs par la législation intérieure des deux pays. [...]
 Art. 7. Les travailleurs émigrants seront accueillis à leur arrivée par les autorités de ce pays qui les laisseront pénétrer librement [...].
 Art. 12. Le gouvernement du pays où s'opère le recrutement se réserve de déterminer les régions où le recrutement sera autorisé et [...] où les travailleurs pourront être dirigés. Les gouvernements des deux pays fixeront d'un commun accord le nombre et la catégorie des travailleurs qui pourront faire l'objet d'un recrutement collectif.

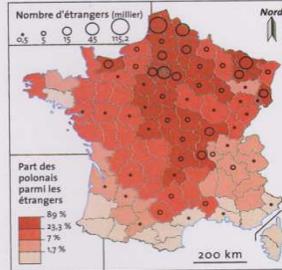
Convention signée à Varsovie (Pologne), le 3 septembre 1919.



Doc. 3 Une école polonaise dans le Nord-Pas-de-Calais (années 1920).

Mise en perspective

• Voir Leçon 3, paragraphes 1, 2 et 3 p. 62



Doc. 2 La répartition des immigrés polonais en France en 1931.

Doc. 4 « Ils s'efforcent de vivre uniquement entre eux »

Les Polonais travaillant aux mines, vivant en groupe, n'ont que peu ou pas de rapports avec nos ressortissants. Loin de les rechercher, ils s'efforcent de vivre uniquement entre eux, encouragés en cela par leurs ministres du culte et par leurs autorités consulaires elles-mêmes. [...] Le Polonais ne recherche pas la compagnie de l'ouvrier français. Cette observation se vérifie même durant les heures de travail. Au fond de la mine comme sur le carreau ou à l'atelier, un mur invisible les sépare.

Rapport du préfet du Pas-de-Calais, 11 octobre 1929.



COMPAGNIE DES MINES DE VICOIGNE, NŒUX ET DROCOURT
 MINES DE NŒUX

Doc. 5 Immigrés polonais travaillant dans les mines de Nœux (Pas-de-Calais) en 1921. Plus de 85 % des immigrés polonais sont des ouvriers, qui travaillent pour la plupart dans les mines.

	Mariages mixtes	% d'immigrés ou de descendants d'immigrés sachant lire le polonais	% des immigrés polonais naturalisés entre 1920 et 1949
Première génération (1920-1939)	4 %	80 %	9 %
Deuxième génération (1939-1949)	30 % Mariages entre Polonais naturalisés : 42 %	20 à 25 %	19 %

Doc. 6 L'intégration des Polonais dans le Pas-de-Calais (1920-1949).

Vocabulaire

mariage mixte : mariage entre un immigré ou un étranger et une personne ayant la nationalité du pays d'accueil.
naturalisé : personne ayant acquis la nationalité du pays d'accueil.
pogrom (« émeute » en russe) : attaque en masse contre des juifs, marquée par des pillages et des assassinats.

Questions

Exploiter et confronter des informations

1. Que garantit la convention de 1919 aux immigrés polonais arrivant en France ? [doc. 1](#)
2. Dans quelles régions s'établissent de nombreux immigrés polonais ? Pourquoi ? [doc. 2](#), [doc. 3](#) et [doc. 5](#)
3. Expliquez la phrase soulignée du doc. 4. [doc. 3](#) et [doc. 4](#)
4. Quand et comment s'est effectuée l'intégration des immigrés polonais ? [doc. 6](#)

Organiser et synthétiser des informations

À l'aide des informations de ce dossier, rédigez un texte argumenté expliquant les principales caractéristiques de l'immigration polonaise.

Pour approfondir le sujet

Un dossier consacré à l'immigration polonaise sur le site de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration : <http://www.histoire-immigration.fr/>

Fig. 3. L'immigration polonaise en France.

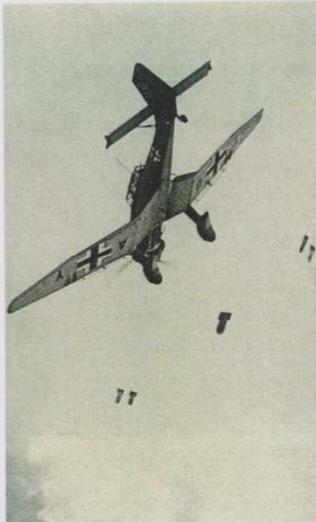
B Les civils plongés dans la guerre

7 Le sort de la Pologne sous la domination nazie

La seule manière d'administrer la Pologne consista à exploiter ce pays sans aucun ménagement, en lui prenant tous les produits alimentaires, les matières premières, les machines, les installations industrielles, etc., nécessaires à l'économie de guerre allemande, à s'assurer toutes les catégories de travailleurs nécessaires pour les envoyer en Allemagne, à réduire l'ensemble de l'économie polonaise au minimum absolument indispensable à la simple survie de la population, à fermer toutes les institutions culturelles, en particulier les écoles et les collèges techniques, afin d'empêcher la formation d'une nouvelle élite polonaise.

La Pologne sera traitée comme une colonie ; les Polonais deviendront les esclaves du Grand Reich allemand.

H. Frank, *Gauleiter* (gouverneur) du Gouvernement général de Pologne, aux chefs militaires allemands, octobre 1939.



9 Le Stuka, arme contre les civils
Bombardier en piqué lent et peu efficace, il porte une grosse bombe et 4 petites ; il est doté d'une sirène qui propage la panique.

8 Le massacre de 4 100 officiers polonais à Katyn, sur ordre de Staline

Ultra secret, 5 mars 1940
Au Camarade Staline

Un grand nombre d'anciens officiers de l'armée polonaise, d'anciens fonctionnaires de la police et des services de renseignement polonais [...] tous ennemis jurés du pouvoir soviétique sont actuellement détenus dans des camps de prisonniers de guerre du NKVD. On y dénombre 295 généraux, colonels et lieutenants colonels, 2 080 commandants et capitaines, 6 049 lieutenants et sous-lieutenants, 1 030 officiers et sous-officiers de la police, gendarmes et agents de renseignement, 144 fonctionnaires, propriétaires terriens, prêtres.

Étant donné que tous ces individus sont des ennemis acharnés du pouvoir soviétique, le NKVD considère qu'il est nécessaire de les juger sans comparution des détenus et sans acte d'accusation, devant des tribunaux spéciaux pour leur appliquer la peine de mort par fusillade.

Signé : Le Commissaire du peuple aux Affaires intérieures de l'URSS, Beria

Sur la première page du document figurent, pour accord, les signatures de Staline, Vorochilov, Molotov et Mikoïan.



4 100 cadavres d'officiers polonais assassinés par le NKVD ont été découverts à Katyn en avril 1943 par les Allemands. L'URSS accuse les nazis de ce massacre. On sait aujourd'hui que ces officiers polonais ont été exécutés d'une balle dans la nuque par le NKVD soviétique en avril 1940. Les corps de 18 000 autres officiers polonais faits prisonniers par l'Armée rouge en 1939 n'ont jamais été retrouvés.

La sortie du communisme : l'exemple polonais

Le 17 septembre 1980, un ouvrier polonais, Lech Walesa, crée le premier syndicat libre dans la Pologne communiste, *Solidarność*, « solidarité ». C'est l'aboutissement d'un combat commencé un mois plus tôt et appuyé par l'Église catholique. Les ouvriers des chantiers navals « Lénine » de Gdansk sont en grève pour réclamer des libertés qui n'existent dans aucun pays communiste : la liberté d'expression, le droit de grève, un syndicat indépendant du pouvoir. L'état de guerre déclaré par le pouvoir le 13 décembre 1981 ne peut arrêter l'influence de *Solidarność*. Le syndicat, désormais interdit et clandestin est cependant soutenu par l'immense majorité des Polonais. En juin 1989, le gouvernement communiste est contraint d'organiser les premières élections libres, elles sont remportées par *Solidarność*.

● Comment la Pologne est-elle sortie du communisme ?

CHRONOLOGIE

1^{er} août - 2 octobre 1944 :

Insurrection de Varsovie contre l'occupant allemand, organisée par la résistance polonaise non communiste. L'Armée rouge présente sur la rive droite de la Vistule laisse les Allemands écraser l'insurrection.

Janvier 1945 : L'Armée rouge entre dans Varsovie.

1947 : Élections organisées par l'Armée rouge, élimination de l'opposition par le Parti communiste.

1947-1948 : La Pologne devient une « démocratie populaire ».

1956 : Révoltes ouvrières. Gomulka dirige la Pologne jusqu'en 1970.

1976 : Un groupe d'intellectuels s'organise et prend le nom de Comité de défense des ouvriers (KOR).

1978 : Karol Wojtyła, cardinal polonais, est élu pape et prend le nom de Jean-Paul II.

1980 : Grèves ouvrières à Gdansk ; création du syndicat *Solidarność*.

13 décembre 1981 : Loi martiale décrétée par le général Jaruzelski.

Juin 1989 : Premières élections libres, victoire de *Solidarność*. Premier gouvernement non communiste derrière le rideau de fer.



1 Le pape Jean-Paul II en Pologne, à Gniezno

Karol Wojtyła, prêtre polonais, ancien archevêque de Cracovie, est élu pape le 16 octobre 1978 ; il prend le nom de Jean-Paul II. C'est le premier pape polonais de l'histoire. Il rend visite aux Polonais en juin 1979, quelques mois après son élection ; un million de catholiques l'attendent à Gniezno, le 3 juin 1979.

2 Quelques-unes des 21 revendications de *Solidarność*

1. Des syndicats libres, indépendants du Parti et des employeurs.
2. Garantie du droit de grève.
3. Respect de la liberté de parole, d'édition et de publication garantie par la Constitution polonaise.
9. Augmentation automatique des salaires en fonction de la hausse des prix et de la dépréciation de la monnaie.
10. Approvisionnement nécessaire du marché intérieur en produits alimentaires et exportation uniquement des surplus de production.
21. Généralisation des samedis libres.



4 L'état de guerre en Pologne

Wojciech Jaruzelski, général en chef de l'armée polonaise, dirigeant communiste, est le chef du gouvernement polonais de 1981 à 1989.

Citoyens de la République populaire de Pologne, je m'adresse à vous aujourd'hui en ma qualité de soldat et en tant que chef du gouvernement pour vous parler de sujets de la plus grande importance.

Notre pays est au bord de l'abîme. [...] Les grèves, les alertes et actions de protestation sont devenues notre lot quotidien. La nuit dernière, les sièges de bon nombre d'institutions ont été occupés tandis que l'on entend appeler à l'affrontement physique avec les « rouges », avec les gens d'opinions différentes. Il y a de plus en plus d'exemples de menaces terroristes, de lynchage moral, d'attaques frontales [...].

Je vous annonce qu'en ce jour nous avons constitué un conseil militaire de salut national et que, conformément à la Constitution, le Conseil d'État a déclaré l'état de guerre à minuit sur tout le territoire. Nous ne voulons pas un coup d'État ou une dictature militaire. La nation est assez forte et assez sage pour développer un système démocratique de gouvernement socialiste. [...] Au nom de l'intérêt national, un groupe de personnes qui menacent la sécurité de l'État ont été internées à titre préventif. Les membres extrémistes de *Solidarność* sont du nombre ainsi que certains membres d'organisations illégales.

Discours du général Jaruzelski, 13 décembre 1981.

Activités

Prélever des informations

- 1 Quel impact la visite de Jean-Paul II a-t-elle pu avoir sur la société polonaise (doc. 1) ?
- 2 Que révèlent les revendications de *Solidarność* sur l'état de la société polonaise (doc. 2) ?
- 3 Décrivez la photographie (doc. 3). Que nous apprend cette photographie sur l'organisation de la contestation en Pologne en 1980 ?
- 4 Comment « l'état de guerre » est-il justifié par Jaruzelski (doc. 4) ? Qui, selon lui, est responsable de cette situation ?
- 5 Quelle est la situation du syndicat *Solidarność* à la date de l'affiche (doc. 5) ? Que veut montrer cette affiche ?

3 Lech Walesa en prières et ouvriers se confessant

Chantiers navals « Lénine » de Gdansk, 18 août 1980.



5 Affiche clandestine du syndicat *Solidarność*

Affiche éditée pour le 1^{er} mai 1983. *Partii* ou *Partia* renvoie au Parti communiste, parti unique. En vignette, une affiche du Parti communiste polonais en 1955.

Bilan

- 6 Comment expliquer la place et le rôle de l'Église catholique en Pologne depuis 1945 ?
- 7 Dans quelle mesure le mouvement initié par *Solidarność* a-t-il pu favoriser la chute du mur de Berlin en 1989, l'effondrement du communisme en Europe et de l'empire soviétique en 1991 ?

Fig. 5. La sortie du communisme : l'exemple polonais.
Histoire 1^{re} L-ES-S. Questions pour comprendre le XX^e siècle, Jean-Michel Lambin (dir.), Paris : Hachette Éducation, 2011, pp. 236-237.